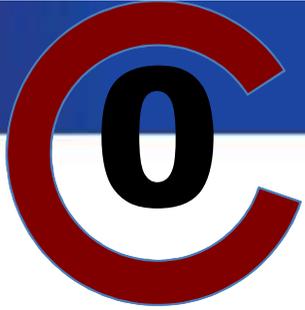


**Réseau national des
établissements,
Grand INSEP :
des dispositifs au
service du sport de
haut niveau français**

Gianni CAPPALAI – Mission Grand INSEP (MGI)



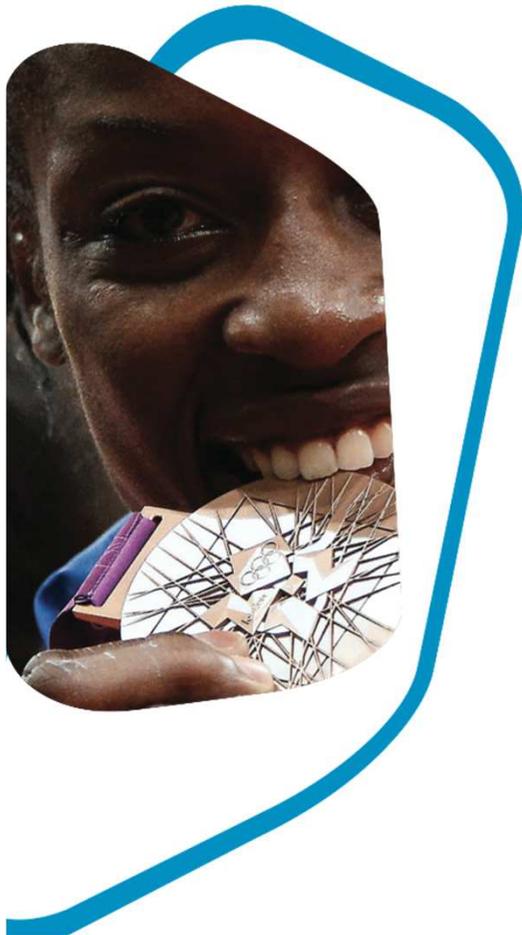


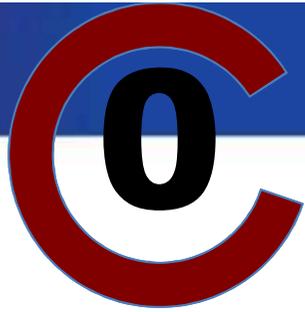
Un nouveau contexte

En 2013 :

Le nouveau directeur général de l'INSEP, JP de Vincenzi, a reçu deux missions prioritaires de la ministre en charge des sports, Valérie Fourneyron :

- installer de façon **pérenne** la France dans le **top 5 olympique** et le **top 10 paralympique**
- poursuivre les actions du Réseau national des établissements en passant de son animation à son pilotage avec, à horizon 2015, la **création d'un Grand INSEP**





La création d'une mission stratégique : la Mission Grand INSEP (MGI)

Créée à l'initiative du Directeur général de l'INSEP, en septembre 2013

Sa composition : un directeur (G.Rougier) / un directeur-adjoint (G.Cappai)

Son rôle :

- piloter et coordonner les actions « réseau » avec les 21 chefs d'établissement du réseau national et leurs équipes
- travailler en interface avec la Mission d'optimisation de la performance (MOP) pour le suivi des « médaillables » hors INSEP
- travailler en articulation avec la Direction des sports



1

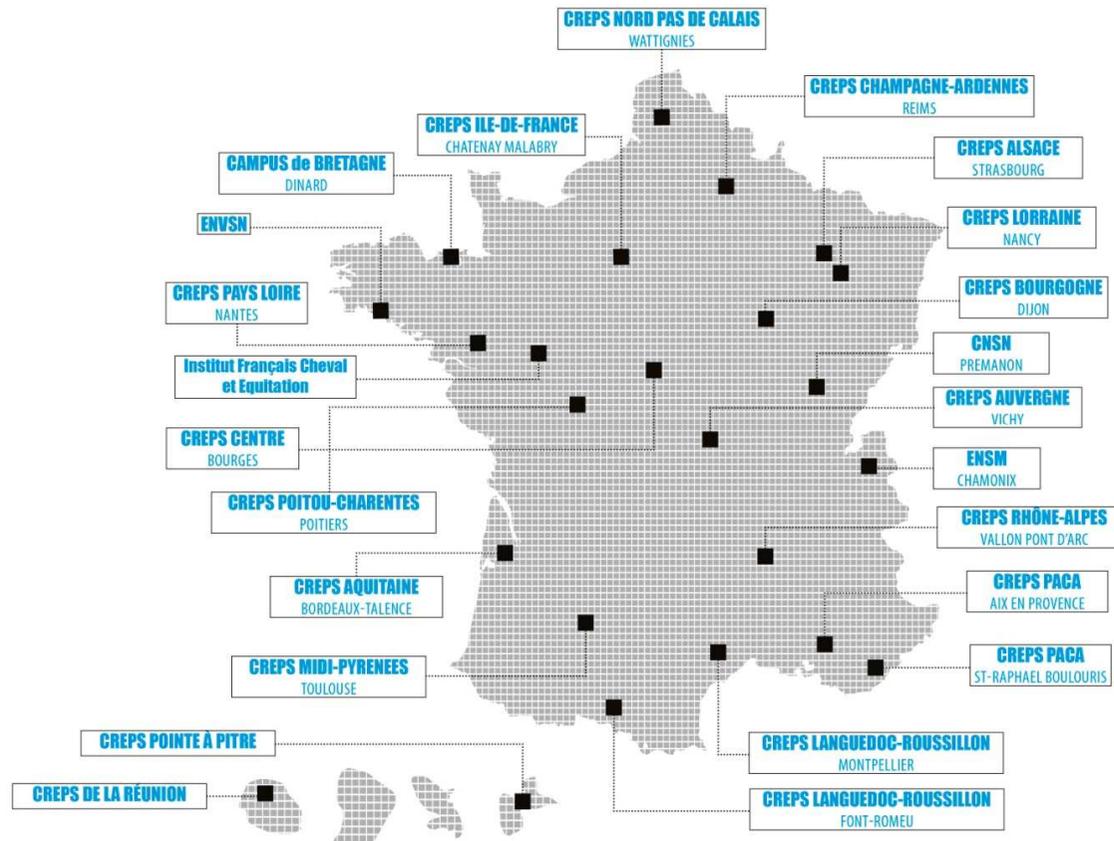
Le réseau national des établissements du sport de haut niveau

✓ L'INSEP

✓ 17 CREPS (dont 2 ultramarins)

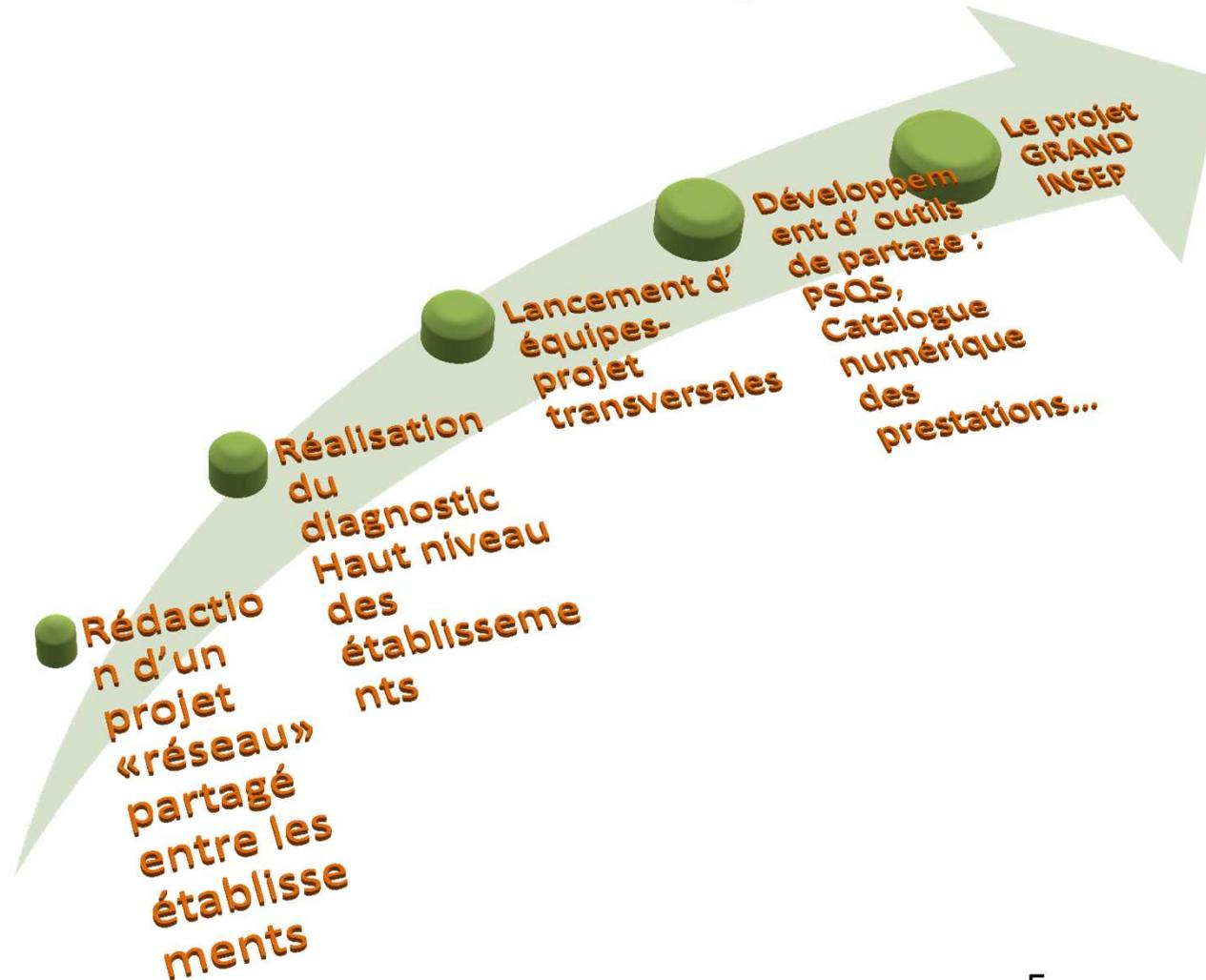
✓ 3 écoles nationales

✓ La Campus d'excellence sportive de Bretagne (associé)



1

Quelles actions du réseau des établissements depuis un an ?



1

Le projet « réseau » partagé avec les établissements



Objectifs:

- ✓ Formaliser dans un document partagé l'objectif global du réseau des établissements au service de la performance
- ✓ Donner du sens à l'action de chacun

Etapas :

- ✓ Rédaction d'une première mouture du projet par la MGI
- ✓ Navettes avec les autres établissements
- ✓ Validation par la Direction des sports
- ✓ Partage avec les DTN



Le Diagnostic Haut niveau des établissements

Objectifs :

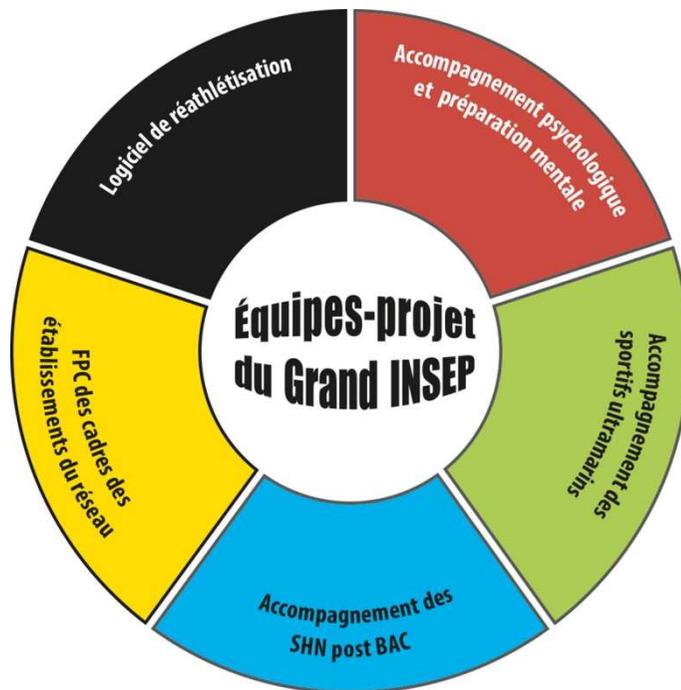
- ✓ identifier l'offre haut niveau des établissements du réseau national
- ✓ disposer d'une photographie actualisée de l'existant, sous forme de cartes d'identité du haut niveau dans les établissements.

Le déroulement :

- ✓ Un auto-diagnostic conduit par chaque établissement sur la base d'une grille d'évaluation construite à partir d'une trame élaborée par l'ASPC (Association of Sport Performance Centers)
- ✓ Une visite sur site de la MGI sur site pour échanger avec les équipes du Haut Niveau, les entraîneurs et l'ensemble des personnels de l'établissement.
- ✓ Un compte rendu de visite réalisé par la MGI intégrant un SWOT (Forces / Faiblesses / Opportunités / Freins)

1

Les équipes-projet transversales



Ce sont des groupes de travail pluridisciplinaires :

- composés d'agents de différents établissements
- constitués pour répondre à une problématique de terrain identifiée par un DTN, un entraîneur, un directeur d'établissement...
- 5 « équipes-projet » lancées ou en projet à ce jour

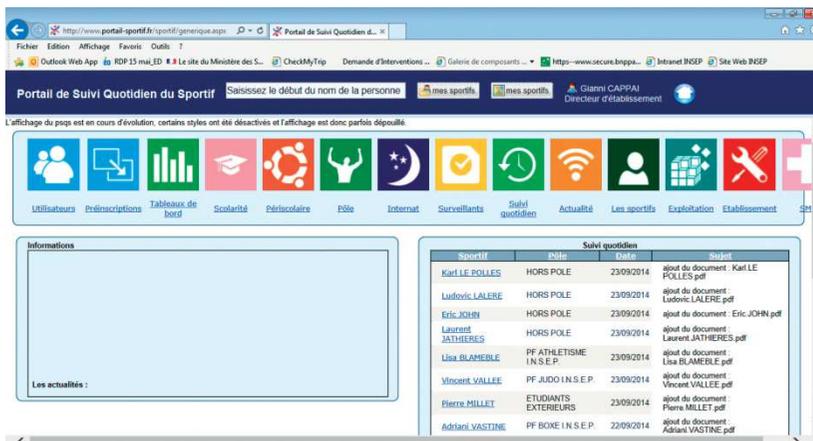
1

Les outils de mutualisation et de partage

Le Portail de suivi quotidien du sportif (PSQS) :



- C'est l'outil de suivi des sportifs des établissements sur leurs performances, leur formation ou leur projet de vie.



- Il permet le transfert d'informations sur un sportif tout au long de son parcours au sein du réseau national.

- Il est utilisé depuis la rentrée de septembre 2014 par l'ensemble des établissements

- 4000 sportifs inscrits à ce jour.

1

Les outils de mutualisation et de partage



Le catalogue numérique des prestations HN:

- ✓ Son objectif est de valoriser les ressources des CREPS et des écoles nationales, et demain des centres qui seront labellisés Grand INSEP.
- ✓ Il sera incorporé dans le Portail Grand INSEP, également en construction.
- ✓ Ce Portail sera la porte d'entrée de l'ensemble des outils numériques des centres du Grand INSEP : catalogue numérique des prestations, PSQS, plateforme d'e-learning, INSEP_TV...

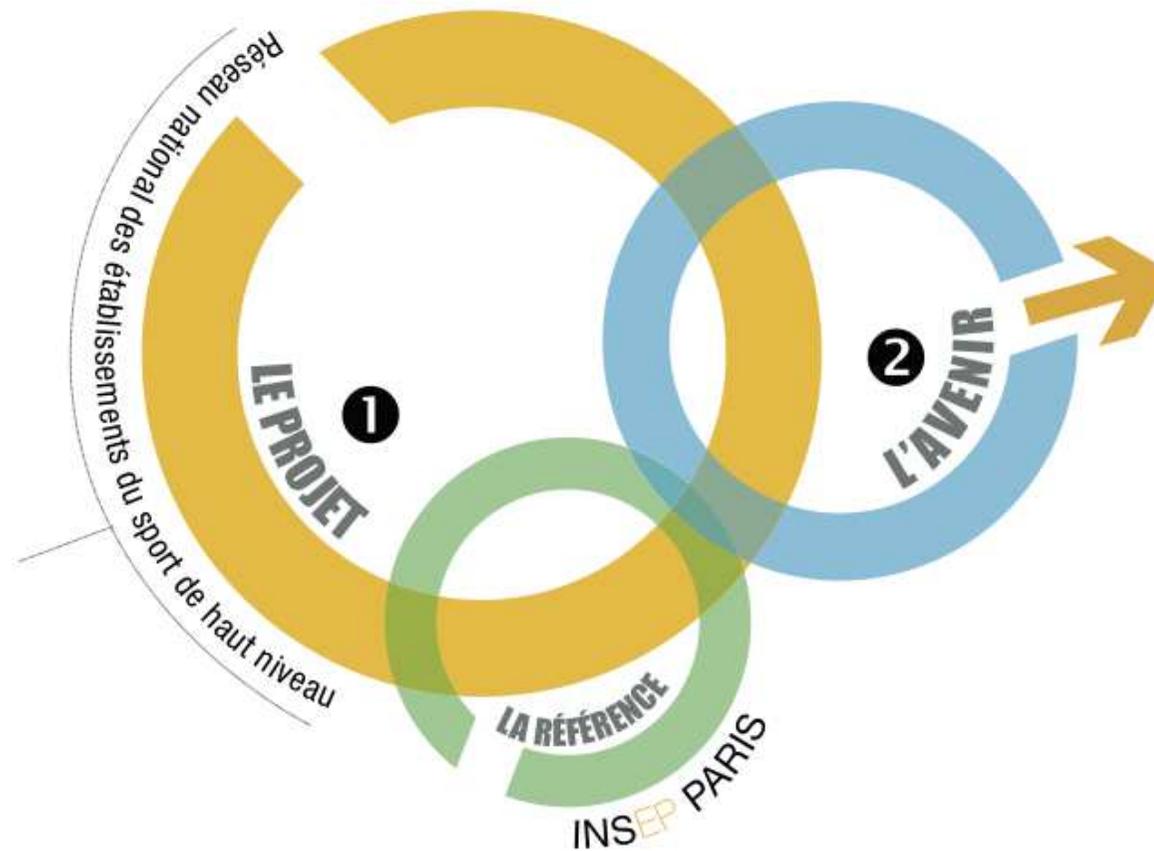


1

Le Projet GRAND INSEP : quelle architecture ?

OBJECTIFS

Coordonner et promouvoir des projets opérationnels initiés par les établissements (CREPS, Ecoles Nationales, Campus de Bretagne) et l'INSEP au profit de la performance des sportifs français au plus haut niveau international.



Le Grand INSEP

a vocation à constituer, avec une organisation de centres maillant le territoire qui réponde aux exigences de la performance de haut niveau, **un label d'excellence**

2

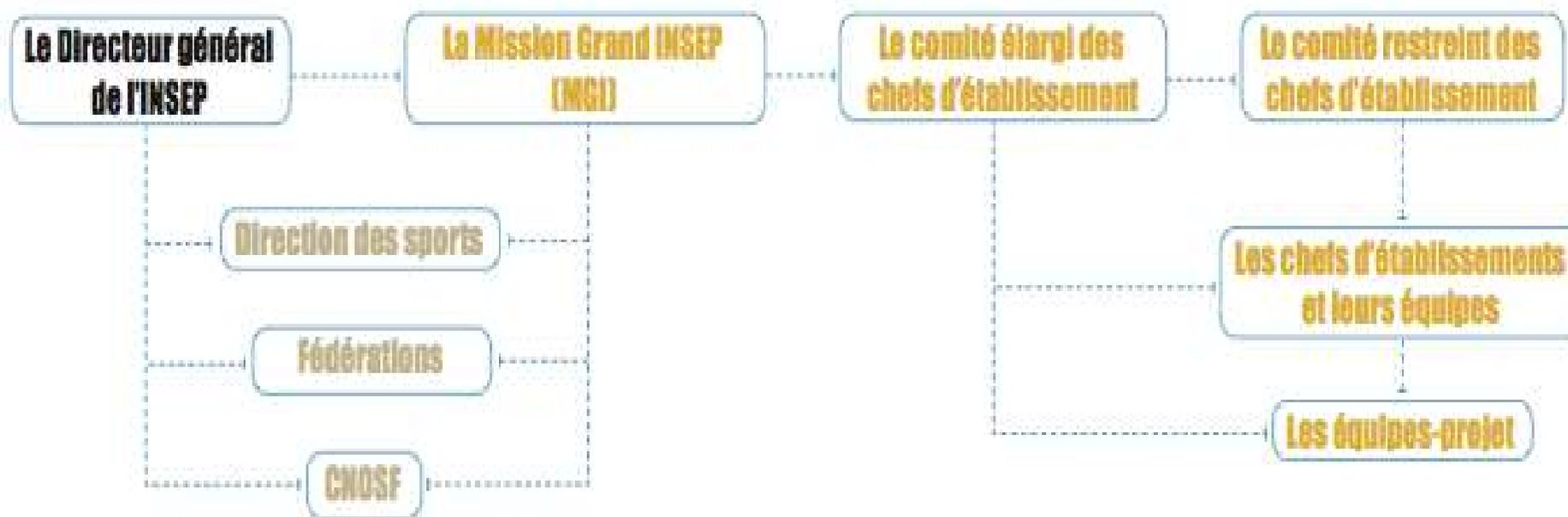
Les objectifs du Grand INSEP

- ✓ Fédérer et faire travailler **en réseau** des **centres d'entraînement performants**, structurés et labellisés comme des **plateformes « ouvertes »**.
- ✓ Accompagner les sportifs et les entraîneurs, en lien avec le mouvement sportif.

Le *Grand INSEP* est une organisation au service du sportif et de sa performance, de la détection à la très haute performance.

2

Le projet GRAND INSEP : gouvernance & fonctionnement



2

Les acteurs institutionnels du projet

La Direction des sports

Le Directeur des sports valide chaque avancée du projet.

Le comité élargi des chefs d'établissement

Il définit le programme d'actions (calendrier et moyens), et valide sa mise en œuvre.

Le comité restreint

Il assure, de façon opérationnelle, la concrétisation des projets validés en comité élargi.

Les DTN

Ils sont régulièrement informés de l'avancée du projet.

Les Régions

Elles seront demain des interlocuteurs majeurs, dans le cadre de la décentralisation des CREPS.

2

Le Label Grand INSEP

Pourquoi un Label ?

- Pour garantir une organisation de qualité aux acteurs du sport français
- Pour répondre aux contraintes de la performance de haut niveau
- Pour permettre aux fédérations sportives de mettre en œuvre leurs programmes d'accession au haut niveau et d'excellence
- Pour proposer une marque qui garantit la qualité et la cohérences des services proposés : une réponse technique PERFORMANCE et QUALITE
- Pour mobiliser l'ensemble des ressources réparties sur le territoire dans une ambition commune : placer la France dans les meilleures nations mondiales

3

Le Label Grand INSEP

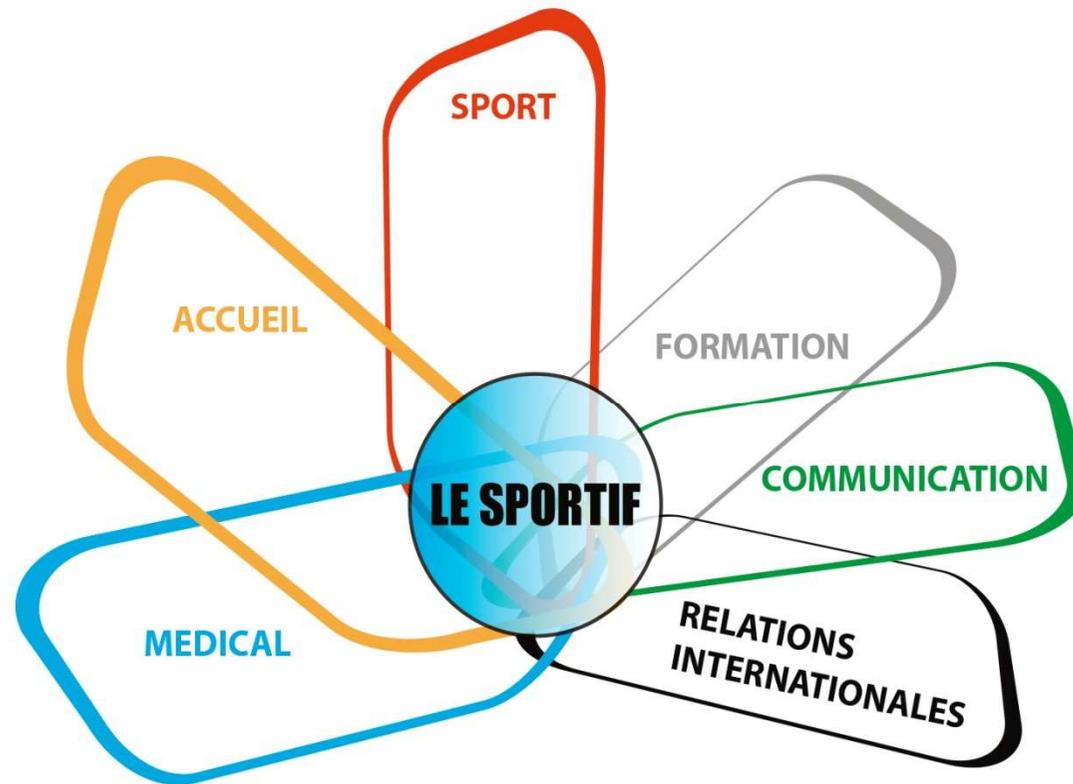
Quels avantages attendus ?

- Appartenir à une organisation nationale à dimension/ambition internationale
- Agir au sein d'un groupement de centres sportifs de haut niveau organisé en réseau
- S'appuyer sur une feuille de route en vue d'accompagner les politiques sportives Haut niveau des fédérations
- Mutualiser les services, les démarches et les actions
- Harmoniser et spécialiser l'offre d'accompagnement des sportifs de haut niveau sur l'ensemble du territoire
- Profiter de la promotion et de la communication de cette organisation nationale et de sa valeur-ajoutée sur le plan économique, dans un esprit « corporate »

3

Le Label Grand INSEP

LE SOCLE COMMUN DU LABEL



3

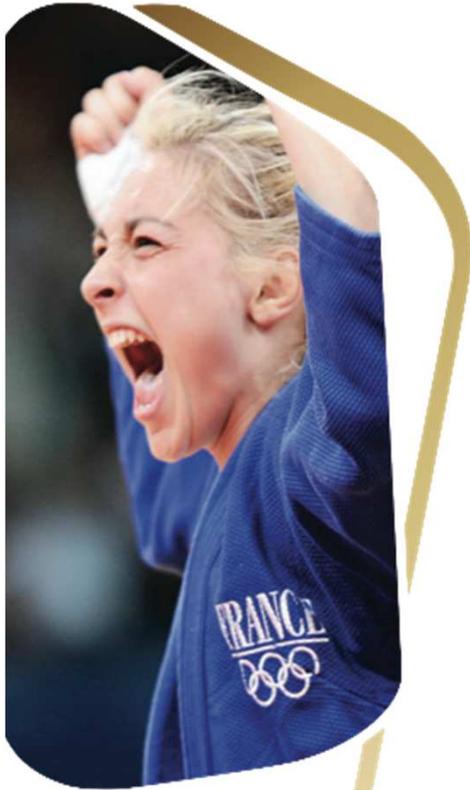
Le Label Grand INSEP

Les différentes étapes de sa construction :

1. Avril-mai 2014 : rédaction d'une première version du cahier des charges par l'INSEP (coordination par la MGI)
2. Juin-août 2014 : envoi aux établissements pour partage avec les équipes locales et premières propositions en retour
3. Septembre-octobre 2014 : synthèse des retours et partage avec la Direction des sports et les DTN
4. Novembre-décembre 2014 : finalisation du cahier des charges et du processus de labellisation
5. Premier trimestre 2015 : premières labellisations.

3

L'accompagnement des « médaillables »



Le processus d'accompagnement MOP (Mission d'optimisation de la performance)

- ✓ A la demande de la MOP, les ressources des établissements sont mobilisées pour assurer, localement, le meilleur accompagnement possible des « médaillables » olympiques et paralympiques (et de leurs entraîneurs).
- ✓ Ces actions sont mises en place en fonction des besoins exprimés par les DTN

4

Quelle place pour la Nouvelle-Calédonie dans ces deux dispositifs ?

Avec l'INSEP : un projet de convention de partenariat INSEP / DJS NC et CTOS NC (en voie de finalisation) :

7 axes de coopération identifiés pour :



1. Une meilleure alimentation du Haut niveau national
2. La formation et le perfectionnement des cadres sportifs et entraîneurs de SHN en Nouvelle- Calédonie
3. Les échanges d'experts et d'expertises sur la performance sportive
4. L'accueil bilatéral de délégations
5. La coopération dans le domaine des relations internationales
6. L'accompagnement du CISE dans l'enrichissement de son "centre documentaire"
7. La mise en réseau avec les établissements du réseau national

4

Quelle place pour la Nouvelle-Calédonie dans ces deux dispositifs ?

Dans le cadre du “réseau national “ :



✓ Possibilité de bénéficier de l'accompagnement de la MGI pour le diagnostic du sport de Haut niveau en Nouvelle-Calédonie (forces / faiblesses / opportunités / freins)



✓ Possibilité d'être associé au comité élargi des chefs d'établissement

✓ Possibilité d'intégrer les diverses “équipes-projet” en cours

✓ Possibilité de bénéficier des outils de suivi des sportifs et de partage : PSQS / logiciel de réathlétisation / catalogue numérique des prestations...



4 Quelle place pour la Nouvelle-Calédonie dans ces deux dispositifs ?



Dans la perspective du Grand INSEP :

- ✓ Réflexion éventuelle sur l'opportunité d'une labellisation

- ✓ Réflexion éventuelle sur infrastructure susceptible d'être labellisée.



**La Mission Grand INSEP est aujourd'hui
votre porte d'entrée pour optimiser les
coopérations à horizon 2016, 2020 et au
de là...**

